

Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Juin 2016



Au fil de l'actu	p.2
Vie municipale	p.4
Vie locale	p.13
Les rendez-vous du mois	p.19
Vie quotidienne	p.19



PONT SAINT MARTIN





Bateau à chaîne, saison 2016 c'est parti !

Le bateau à chaîne sera remis à l'eau dans le **courant du mois de juin**. Le côté Marais étant impraticable, il fallait attendre les beaux jours pour en profiter de nouveau.

Maintenant faisant partie du paysage local, cet équipement est définitivement devenu un incontournable des balades.

Randonneurs, cyclistes et promeneurs du dimanche, il ne vous reste qu'à dépoussiérer vos chaussures de marche, à regonfler le vélo et à guetter le soleil !



Magazine municipal d'informations
de la mairie de Pont Saint Martin
02 40 26 80 23
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 000 exemplaires

Directeur de la publication :

Yannick Fétiveau

Relecture : commission

communication et vie participative

Création graphique et mise en page :

Studio Sinaé - www.sinae.fr

Impression :

L'Imprimerie du Bocage : 02 51 46 59 10

Dans une démarche environnementale,
ce bulletin a été imprimé sur papier
recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être
publiées dans ce magazine d'information
doivent impérativement être déposées en
mairie ou envoyées par e-mail avant
le 2 du mois précédent. Contact :
communication@mairie-pontsaintmartin.fr

Restons des gardiens vig

Sous la direction de l'Elan Harmonie Musique, les cérémonies de commémoration du 71^{ème} anniversaire de la fin des combats en Europe, ont débuté à 11h par un défilé depuis la place Bretagne en présence des membres de l'UNC et des élus municipaux enfants et adultes. Ils se sont recueillis aux monuments aux Morts du cimetière du bourg, puis autour de la stèle des aviateurs anglais près de la mairie.

Yannick Fétiveau, maire, a ouvert la cérémonie par la lecture du discours de Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire. *« La Seconde Guerre mondiale fut marquée par un déchaînement de violence jusqu'alors inconnu dans l'histoire. Durant ces années de guerre, la distinction entre le front et l'arrière a été abolie. Il faut se souvenir, aujourd'hui, de toutes ces femmes, de tous ces enfants, de tous ces hommes qui ont souffert et qui portèrent cette souffrance jusqu'à leur mort : les réfugiés, les victimes des*

bombardements, les prisonniers de guerre, les internés, les déportés.»

L'engagement de ces femmes et de ces hommes mobilisés, engagés, sacrifiés, assassinés, déshonorés, doit être à la mesure du respect que nous devons leur témoigner. *« Ces mémoires de courage et de souffrance doivent continuer à vivre, au-delà des commémorations, (...) dans les lieux qui les incarnent. Ne cessons pas d'arpenter ces lieux qui nous rappellent aussi que de toutes ces souffrances et de tous ces courages est née*

Brockenhurst et Pont Saint Martin, unis dans la mémoire

Lors de la visite d'une délégation de 22 membres de l'AREJ dans la ville jumelle de Brockenhurst, en Angleterre, le 6 mai dernier, le major de la communauté anglaise a profité de l'occasion pour inaugurer la plaque apportée par Yves François, alors maire de Pont Saint Martin, le 11 novembre 2013. Cette plaque avait été remise aux autorités anglaises en mémoire et en reconnaissance des 10 aviateurs décédés dans le crash de deux bombardiers anglais sur le sol martimpontain lors de la seconde guerre mondiale.

Yves François a rappelé que *"si la France avait été libérée il y a 71 ans, la paix restait fragile, en*

témoignaient les attentats récents en Europe".

Yannick Fétiveau, maire de Pont Saint Martin, a chaleureusement remercié les alliés *"qui ont contribué à la libération de notre pays"* et a évoqué la nécessité du devoir de mémoire, notamment pour tous ces jeunes qui ont perdu la vie dans ce conflit. Le maire a alors annoncé l'inauguration le 21 mai, sur le site des deux crashes de Pont Saint Martin, d'un panneau mémoriel rappelant ces événements dramatiques. Ce panneau s'inscrit dans le projet plus global de *Chemin de la Mémoire 39/45 en Pays de Retz.*





Pont Saint Martin renouvelle sa confiance à GRDF

Yannick Fétiveau, maire et Jean-François Cerles, directeur territorial GRDF, ont renouvelé le contrat de concession gaz de la commune pour une durée de 30 ans : la signature officielle du contrat s'est déroulée le **mardi 19 avril**.

Par la reconduction de ce contrat, la commune renouvelle sa confiance à GRDF pour la distribution de l'énergie gaz naturel sur l'ensemble du territoire communal. Jusqu'en 2046, GRDF continuera d'accompagner la collectivité dans l'aménagement, l'entretien et l'exploitation de son réseau. Ainsi, l'entreprise met son expertise au service de la collectivité et de ses habitants, en acheminant le gaz naturel, pour le compte de tous les fournisseurs de gaz. À ce jour, près de 29 km de réseau sur la commune desservent quelques 800 clients qui bénéficient du gaz naturel dans leurs usages quotidiens : chauffage, cuisine et eau chaude.

« Ce choix et cette confiance renouvelée confortent une relation étroite et durable entre notre municipalité et le concessionnaire

GRDF. En effet, depuis 1985 la commune a délégué à GRDF la construction, l'exploitation et le développement des réseaux de distribution de gaz naturel sur son territoire » a précisé Yannick Fétiveau. Jean-François Cerles, a quant à lui indiqué : *« GRDF est ravie de pouvoir continuer sa collaboration avec Pont Saint Martin. À travers ce renouvellement de contrat de concession gaz, GRDF renforce son rôle de conseiller énergétique de proximité auprès des collectivités locales »*. Enfin, Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux réseaux et à la transition énergétique, a conclu cette signature en rappelant l'importance d'un tel partenariat dans le cadre de la mise en place d'initiatives en matière de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables.

ilants de la Liberté et de la Paix.



l'Europe libre et en paix » a poursuivi Jules Claeysman, président de l'UNC locale qui a salué la présence des conseillers municipaux enfants invités pour la première fois.

«J'entends toujours plus fort le grondement de tonnerre qui approche, (...) et pourtant, quand je regarde le ciel, je pense que tout finira par

s'arranger, quand cette brutalité aura une fin ». Cet extrait du journal d'Anne Frank, lu par deux jeunes élus, illustre la teneur de cette cérémonie. Restons les gardiens vigilants de cette liberté et de cette paix chèrement acquises dans le sang et les larmes mais aussi dans l'espérance d'un monde fraternel.

De nouvelles habitantes martipontaines !

Suite à la signature de la charte Abeille 44, la commune s'est dotée de deux ruches et ce sont pas moins de 40 000 abeilles qui sont venus s'y installer le **16 avril dernier**.

Situées au cœur des Prés Moreau (à gauche après la passerelle d'accès depuis l'aire de loisirs), les ruches sont entourées d'un enclos qui vous permet d'observer la vie des abeilles en toute sécurité. Des panneaux pédagogiques viendront prochainement compléter ce dispositif et permettre à chacun de comprendre le rôle primordial des abeilles dans notre vie quotidienne.

"Ces ruches sont un outil supplémentaire pour sensibiliser petits et grands à l'importance de la préservation de la biodiversité. À la poursuite du Zéro Phyto sur la commune, ces ruches nous rappellent l'objectif à atteindre. Les pesticides sont le principal ennemi des abeilles. Chacun doit prendre conscience des enjeux de l'usage des pesticides et comprendre qu'ils sont bien plus dangereux pour notre santé que quelques mauvaises



herbes par-ci par-là !" explique Bernadette Graton, adjointe déléguée à l'environnement, au cadre de vie et aux loisirs. Trois bénévoles martipontaines ont été nommées référentes par l'Union des Apiculteurs de Loire-Atlantique, notre partenaire. Ainsi, Mmes Corbineau, Feuillat et Pisquet veilleront au bon développement, au suivi et à l'entretien du rucher. Rendez-vous est pris à la fin de l'été pour la récolte du miel et d'ici là...n'oubliez pas de rendre visite à nos petites travailleuses !

Les travaux rue de Nantes :
Un chantier qui prépare
l'avenir !



Chers Martipontains,

Le maintien en état de notre voirie et la mise en œuvre de dispositifs de sécurité pour nos déplacements engagent des deniers publics très conséquents pour notre commune. Ces travaux sont nécessaires et attendus par vous tous. Nous le savons.

Toutefois, après la phase diagnostic indispensable, il est impératif d'engager la restauration des réseaux en sous-sol. Dans ce contexte, la rue de Nantes sera fermée par tronçons de début juin à fin août. Le changement de la conduite d'eau potable, l'enfouissement des réseaux et le passage de fourreaux en vue de l'arrivée de la fibre optique nécessitent de longs et coûteux travaux.

L'accessibilité pour les riverains sera donc réduite mais, sans aucun doute, chacun saura s'adapter aux contraintes pour un « futur meilleur ».

Pour nos commerçants, la déviation sur d'autres voies est sans doute plus problématique en terme d'activités. C'est en ces moments qu'il nous faut rester solidaires !

J'invite donc tous les Martipontains à maintenir leur fidélité à leurs commerçants habituels en favorisant les déplacements doux pour aller acheter tantôt sa bague, sa pizza, sa paire de lunettes, son réfrigérateur ou faire soigner son animal.

De manière concomitante, les travaux liés à la création d'un parking à l'angle de la rue d'Herbauges et de la rue du Vignoble vont démarrer pour offrir en journée des places supplémentaires de stationnement à proximité des commerces et en soirée des possibilités de places de parkings pour tous ceux qui n'en bénéficient pas sur leur propre propriété, libérant de fait les trottoirs du quartier.

À la rentrée, nous reviendrons sur nos usages en matière de stationnement dans le centre bourg afin de mieux respecter, tous ensemble, le déplacement des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite tant autour des écoles que sur les trottoirs de notre commune.

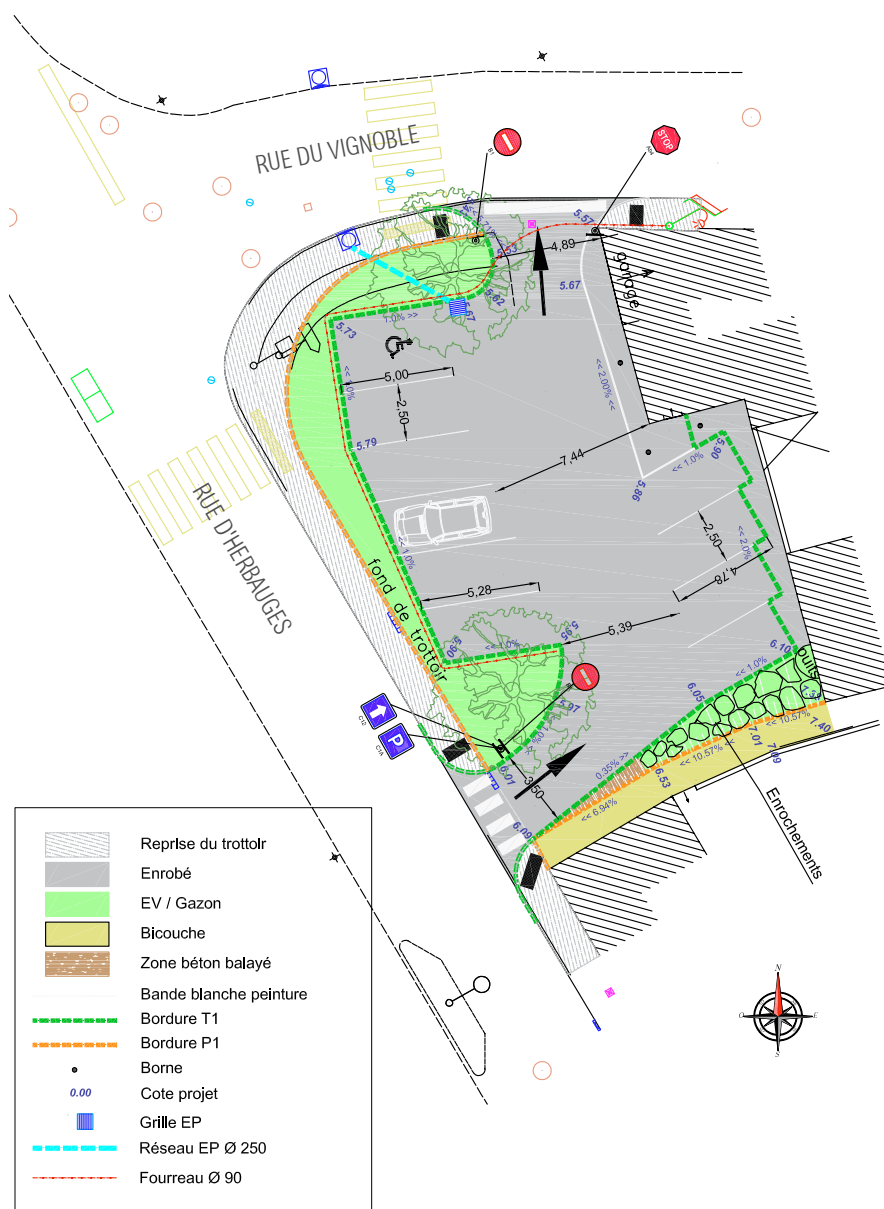
Attachons-nous à favoriser au quotidien notre bien-vivre ensemble !

Yannick Fétiveau,
Maire de Pont St Martin

Aménagement d'un nouveau parking

Suite à l'acquisition puis la démolition de la maison située à l'angle de la rue d'Herbauges et de la rue du Vignoble, un parking va être réalisé afin de désengorger le stationnement sur ces deux rues.

Youssef Kamli, conseiller délégué à la voirie, aux déplacements, aux transports et à la sécurité routière explique « *Nous avons de grosses difficultés de stationnement et de circulation piétonne sur ce secteur. Ce nouveau parking va permettre aux habitants de ces deux rues de stationner à proximité de leur domicile, et de rendre le trottoir aux piétons. Situé à proximité immédiate des commerces, ce parking vient également compléter l'offre de stationnement sur le centre bourg.* » Les travaux seront réalisés sur deux semaines, dans le courant du mois de juin par l'entreprise Colas pour un montant de 19 932,40 € HT.



Reconstitution du registre d'état civil de l'année 2011

En raison de l'incendie du 23 janvier 2012 qui a dévasté la mairie de PSM, une grande partie des documents administratifs qui y étaient conservés a été détruite. C'est malheureusement le cas de l'ensemble des registres d'état civil : actes de naissance, reconnaissances, actes de mariage, actes de décès.

Les registres d'état civil de la commune de Pont Saint Martin ont pu en grande partie être reconstitués à partir de l'exemplaire conservé au Tribunal de Grande Instance et la procédure d'authentification est en cours sauf pour l'année 2011.

Aujourd'hui deux difficultés subsistent :

l'incendie étant survenu tout début 2012, les deux exemplaires contenant les actes de cette année-là ont malheureusement été détruits avant la transmission au Tribunal de Grande Instance.

Les mentions marginales ont été totalement et irrémédiablement détruites et en conséquence, les actes reconstitués présentent la particularité d'être éventuellement incomplets.

Aussi, tous les Martipontains concernés par un acte d'état civil pour l'année 2011 ou ceux dont la situation aurait changée

depuis l'établissement d'un acte les concernant, sont invités à se présenter en mairie.

Les actes de l'année 2011 vont être réédités à partir des données informatiques enregistrées au moment de la constitution des dossiers. Afin d'attester de l'exactitude de ces actes issus des données informatiques, il est indispensable de recueillir la signature des personnes concernées : les déclarants, les témoins (pour les mariages) et les officiers d'état civil ayant reçu les actes.

Par ailleurs, si vous avez un doute sur la complétude des actes d'état civil vous concernant en raison notamment d'un changement de situation (tel que divorce, changement de nom ou prénom, adoption etc.), nous vous invitons à faire parvenir aux services municipaux les copies certifiées conformes des actes portant modification de votre situation.

Balade en canoë Samedi 2 et dimanche 3 juillet

L'Association Temporaire d'Enfants Citoyens (ATEC) « Si on veut, on peut », accompagnée du Service Jeunesse, vous propose un nouveau week-end de balade en canoë sur l'Ognon.

**Rendez-vous les samedi 2 et dimanche 3 juillet
de 10h à 18h à l'aire de loisirs.**

Une balade de 4 km vous emmènera au bord du lac de Grand Lieu en passant par le quai des Romains, les rives de Tréjet et le port de l'Halbrandière. Jolie promenade, qui permet de découvrir Pont Saint Martin d'une manière différente.

LES INFORMATIONS PRATIQUES

Les tarifs : 8 € l'embarcation pour 1h, 15 € pour 2h. Prévoir un chèque de caution. Un contrat de location est à remplir sur place.

Pour les mineurs : chaque mineur devra fournir une autorisation parentale. Toutefois, les moins de 14 ans devront être accompagnés d'une personne de plus de 14 ans.

Vous pouvez contacter la Maison de l'Enfance au 02 40 26 80 64 pour tous renseignements et réservations.

Dimanche 12 juin : Faites du sport !

Le conseil Municipal Enfant a voté la proposition de la commission loisirs d'organiser un après midi de découverte de sport. À destination des familles, ce moment permettra à chacun de participer à une course d'orientation, de faire de l'escalad'arbres, de la tyrolienne, de l'athlétisme ou de prendre le temps de s'initier au Mølky®. À retenir :

**Dimanche 12 juin
14h30 à 18h, Les Prés Moreaux. Accès libre et gratuit.**



Assainissement collectif village du Champsiôme

Ce village présente la particularité d'avoir un « cœur » constitué d'un habitat dense, avec des parcelles de petites tailles, ce qui pose une réelle difficulté pour la réhabilitation des filières d'assainissement autonomes. Une mise à jour de l'avant-projet, datant de l'année 2011, a été rendue nécessaire en juin 2015 par le cabinet d'étude SCE, tant d'un point de vue technique qu'économique.

Au terme de plusieurs scénarii, il est apparu nécessaire de couvrir uniquement la zone centrale comprenant 62 logements qui seront desservis par un réseau gravitaire d'une distance de 872 m et d'une filière d'épuration à culture fixée de type plantée de roseaux, d'une capacité de traitement de moins de 200 équivalents-habitants.

Le cabinet Artelia a pour mission d'assurer la maîtrise d'œuvre ainsi que d'élaborer le dossier de consultation des entreprises pour un commencement des travaux en septembre. L'attribution de ce marché est prévue début juillet, avec une réunion publique **le 8 juillet à 19h30, au bungalow du Champsiôme.**



Connaissez-vous le nouveau tube martipontain ?

Pour la première fois, les classes de maternelle des Halbrans ont bénéficié des ateliers d'écriture, proposés aux écoles par la municipalité. Cette année, les enfants ont découvert différentes facettes de la création artistique à la médiathèque Le 3^{ème} Lieu. Les moyennes et grandes sections ont composé les paroles d'une chanson intitulée « C'est la fête dans la forêt », en écho au projet d'école sur le thème des arbres. Les enfants de petites sections, quant à eux, ont endossé le rôle d'illustrateurs pour mettre la chanson en images. Une grande aventure créative, menée par les artistes Natalie Tual et Aude Maurel, en étroite collaboration avec les enseignants et l'équipe de la médiathèque.

La municipalité, les enseignants et l'équipe de la médiathèque vous invitent à venir découvrir l'aboutissement de ce projet lors d'un après-midi festif, en présence de Natalie Tual et Aude Maurel **mercredi 8 juin après-midi, au 3^{ème} Lieu.**

AU PROGRAMME

16h : Heure du conte spéciale Aude Maurel et Natalie Tual

Venez (re)découvrir les livres des deux artistes, lors d'une heure du conte animée par l'équipe de la médiathèque

Inscription obligatoire, nombre de places limité. À partir de 3 ans.

16h30 : Vernissage de l'exposition « C'est la fête dans la forêt », discours suivi d'un goûter.

Découvrez la chanson et les illustrations créées par les élèves des cinq classes de l'école maternelle Les Halbrans.

16h45 : Vente et dédicace de livres

Venez à la rencontre de Natalie Tual et d'Aude Maurel, l'occasion d'échanger et de partager un moment privilégié avec les artistes qui ont conduit ce grand projet !

Enquête de satisfaction : il est encore temps d'y répondre !

N'oubliez pas de déposer vos questionnaires remplis à l'accueil de la mairie ou à la médiathèque avant le 15 juin ou bien de le compléter en ligne sur le site :

<http://web.afi-sa.net/mediatheque-pontsaintmartin.net>



Natalie TUAL



Aude Maurel

Fête de la musique : du blues et du rock !

Cette année, les membres du comité consultatif Vie Culturelle et Événementiels vous proposent une nouvelle fois une fête de la musique haute en couleurs et riche en décibels. Rendez-vous donc dès 19h le vendredi 17 juin autour du 3^{ème} Lieu pour profiter des concerts. Plusieurs groupes seront présents et se relaieront pour vous proposer cette soirée festive qui marquera le début de l'été !

Deux scènes seront installées autour du 3^{ème} Lieu et de la Place des Anciens Combattants afin d'accueillir divers groupes professionnels et amateurs, pour le plaisir de tous. Ce sera l'occasion de découvrir des groupes nantais qui vous feront partager leur passion pour la musique, dans des styles très différents.

En première partie : un voyage en Amérique avec Charly Blues

À partir de 19h30, nous aurons le plaisir de commencer la soirée dans la bonne humeur avec le groupe **Charly Blues**, formé en 2014 et aux inspirations variées. Celui-ci revisite le blues et le rock du côté américain (John Lee Hooker) ou bien du côté français en s'inspirant de Renaud. De ces univers bien différents naît une musique festive, rock'n roll aux accents de country, parfois blues, parfois swing. Du saxophone à l'harmonica en passant par les guitares, tous les instruments sont réunis par ces six musiciens pour ouvrir la soirée en faisant danser les Martipontains.



En dernière partie de soirée, du rock puissant et vibrant avec Roman Electric Band !

À 21h30, nous accueillerons un groupe de rock nantais. Vous vous souvenez sûrement du style énergique de Cachemire l'année dernière. Dans le même style, nous accueillons cette année **Roman Electric Band**, qui a fait la première partie du groupe Cachemire à Nantes au mois de mai.

De Led Zeppelin aux White Stripes, le groupe s'inspire des plus grands noms de la scène rock internationale des 70's à aujourd'hui pour proposer une set list dynamique, puissante et énergique. Régulièrement en tournée partout en Europe, ces Nantais reviendront en Loire-Atlantique pour donner un concert mêlant subtilement le folk, le blues et la pop, le tout teinté d'un rock'n roll fougueux qui leur est cher.



Une fois de plus, nous vous attendons très nombreux pour partager ce moment de découverte musicale et de convivialité !

Les temps forts de l'été : il est encore temps de vous inscrire !

LES SÉJOURS

Vacances à Jonzac

8 au 17 juillet - 9-12 ans et 13-15 ans

10 jours pour crapahuter sur la base de loisirs de Jonzac en pratiquant l'escalade, le paddle, l'accrobranche et en participant à Jonzac Aventure (grand rendez-vous de défis sportifs pour les jeunes).



Week-end aux Zendimanchés

15 et 16 juillet - 14-17 ans

Les Zendimanchés est un p'tit festival de

musiques et d'arts de rue. 24h pour voir, écouter et rire devant des spectacles.

LES STAGES

Reporter d'une semaine

4 au 8 juillet - 12-15 ans

Une semaine de recherches, de visites, de rencontres et d'interviews pour aboutir à la réalisation d'un documentaire sur le thème « Est-ce ainsi l'espace public ? ».

Sportif itinérant

25 au 28 juillet - 12-15 ans

Ce stage itinérant multisports permettra de pratiquer différents sports : kayak, escalade, tir à l'arc, rando VTT et parcours sportif.

Objets flottants non identifiés (OFNI)

22 au 26 août - 12-15 ans

Défi : une semaine pour fabriquer un OFNI

avant la rencontre « internationale » qui aura lieu le samedi 27 août à Corcoué sur Logne.

« LA » SORTIE

Océanile

Jeu 21 juillet - 9-17 ans

Une journée au parc aquatique de Noirmoutier : bain à remous, piscine à vagues, toboggan, rivières à bouées, torrent...



La chenille processionnaire du pin : passons à l'attaque !

Qui n'a pas observé cet hiver les nombreux cocons blanchâtres, tels de gros flocons de neige, éparpillés dans les pins de nos jardins ? Oui, le temps des processions de chenilles processionnaires du pin est bel et bien arrivé ! Pour sa 6^{ème} campagne, la municipalité propose à l'ensemble de ses concitoyens de participer à la campagne de lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin.

Pour aider chaque foyer à lutter contre ce ravageur, Pont Saint Martin prend en charge le coût du traitement biologique (par pulvérisation depuis le sol) du bacille de Thuringes qui est une bactérie naturelle, sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement. Ainsi, chaque foyer justifiant de l'achat d'un piège à phéromone ou d'un éco-piège (au printemps) bénéficiera de la gratuité du traitement à l'automne (dans la limite de 5 arbres par propriété). Les traitements auront lieu du mois de

septembre à décembre, au moment où les chenilles consomment en grande quantité les aiguilles de pin.

A noter : les mésanges présentes dans votre jardin sont des prédateurs naturels de ces chenilles. L'installation de nichoirs est aussi une solution qui peut vous aider à vous débarrasser de ces hôtes indésirables.

Pour vous inscrire, contactez le secrétariat des services techniques au 02 40 26 89 40 du 1^{er} juin au 30 juillet.



Pour vos enfants de maternelle et d'élémentaire : avez-vous pensé aux transports scolaires ?

Les écoles Les Halbrans et Saint Joseph sont desservies matin et soir par deux cars scolaires Lila qui effectuent un circuit revu et adapté chaque année en fonction des inscrits. Actuellement, près de 70 enfants fréquentent ce service qui présente bien des avantages...

SIMPLE ET PRATIQUE

Ce service permet :

- **Aux enfants**, d'effectuer en toute sécurité le trajet entre le domicile et l'école : le matin comme le soir, ils sont pris en charge sur le trajet qui sépare le car de l'école.
- **Aux parents**, d'éviter le stress de trouver de la place libre pour se garer le plus près possible de l'école.
- **À tous**, d'éviter l'engorgement du centre bourg par de nombreux véhicules se déplaçant tous aux mêmes heures vers les 3 écoles de la commune.

ECONOMIQUE

Le département subventionne à 83 % le transport scolaire.

Reste à la charge de la famille :

- L'abonnement trimestriel de 51 €
- La prise en charge de l'encadrement du soir mis en place par la commune : 2,68 € par mois par enfant (gratuit à partir du 3^{ème} enfant).

COMMENT PROCÉDER ?

Les démarches d'inscription doivent être effectuées auprès du conseil départemental, service délocalisé pour la commune de Pont Saint Martin à la communauté de communes de Machecoul.

Infos pratiques

Attention, l'inscription doit être effectuée avant le 10 juin.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à solliciter :

- La Maison de l'Enfance au 02 40 26 80 64
- La Communauté de Communes de Machecoul qui gère cette prestation au 02 40 02 32 62



Consultation sur le projet de transfert de l'aéroport

La consultation des électeurs sur le projet de transfert de l'aéroport Nantes Atlantique à Notre-Dame des Landes se tiendra le dimanche 26 juin prochain dans toutes les communes de Loire-Atlantique.

La consultation portera sur la question suivante : "Etes-vous favorable au projet de transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique sur la commune de Notre-Dame-des-Landes ?"

Tous les électeurs inscrits sur la liste électorale au 29 février 2016 sont invités à participer aux opérations de vote. Les jeunes atteignant la majorité au plus tard le 25 juin pourront effectuer une **démarche**

volontaire d'inscription sur les listes électorales ; toutefois les demandes ne seront recevables que jusqu'au dixième jour précédant la date du scrutin soit le 16 juin.

La Commission Nationale du Débat Public mettra en ligne un dossier d'information sur le projet au moins quinze jours avant la date fixée pour la consultation. Afin de permettre à l'ensemble des citoyens d'en prendre connaissance, un point d'accès à internet

sera mis à la disposition des administrés en mairie de Pont Saint Martin.

Vous recevrez prochainement dans vos boîtes aux lettres, une lettre d'information de l'État relative à l'organisation de la consultation accompagnée de deux bulletins de vote OUI et NON.

Les bureaux de vote seront ouverts aux heures (8h-18h) et lieux habituels.

Travaux rue de Nantes

Les réseaux aériens électriques et de télécommunications sont aujourd'hui considérés comme une pollution visuelle. Notre commune se doit de retrouver une âme de centre bourg attractif. Les réunions publiques des 15 et 29 avril, avec les habitants et les commerçants, ont montré l'intérêt de chacun pour le réaménagement de la rue de Nantes.

Le projet avait déjà été initié, au cours de l'année 2015, toujours dans cette volonté de diminution des coûts de structures et d'énergie avec la réalisation d'études de faisabilité. Le chantier débutera au mois de juin pour s'achever fin août. Il va se dérouler en plusieurs phases pour répondre à des objectifs hiérarchisés. Une partie du financement sera apportée par les opérateurs selon des conventions signées avec notre collectivité.

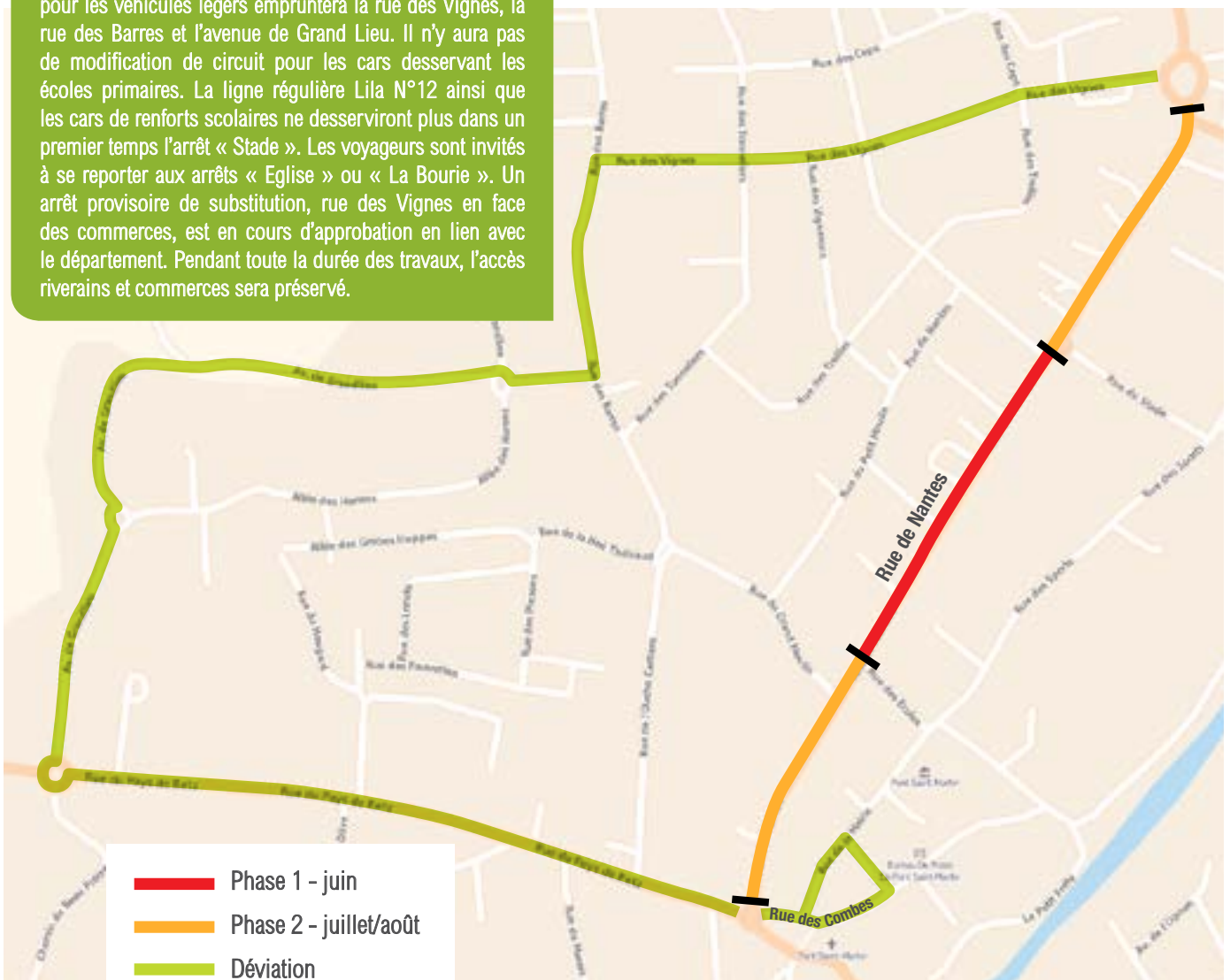
Les travaux permettront de changer la

conduite d'eau potable et de faire passer les fourreaux pour le déploiement de la fibre optique. Il s'agira également de dissimuler les réseaux et d'améliorer l'éclairage public par LED en accompagnement d'aménagements. Nous allons poursuivre par la mise en place d'une maîtrise d'œuvre pour la reconstruction complète en surface de la rue de Nantes, principale artère, qui devra être traitée dans le cadre de la biodiversité, mettant en relief notre patrimoine bâti.

Les élus tiennent à remercier les commerçants

et les habitants du centre bourg, qui font preuve de compréhension : « *Nous invitons l'ensemble des Martipontains à venir stationner sur un périmètre plus large où des corridors d'accès piétons seront aménagés, mais surtout continuer à rencontrer et soutenir nos commerçants, qui seront toujours présents pour les accueillir en cette période de travaux* ». Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux réseaux et à la transition énergétique, se tient à la disposition de tous pour toute problématique liée à la fermeture de cette voie.

Des déviations seront mises en place et fléchées pour les véhicules légers comme pour les poids lourds. La déviation pour les véhicules légers empruntera la rue des Vignes, la rue des Barres et l'avenue de Grand Lieu. Il n'y aura pas de modification de circuit pour les cars desservant les écoles primaires. La ligne régulière Lila N°12 ainsi que les cars de renforts scolaires ne desserviront plus dans un premier temps l'arrêt « Stade ». Les voyageurs sont invités à se reporter aux arrêts « Eglise » ou « La Bourie ». Un arrêt provisoire de substitution, rue des Vignes en face des commerces, est en cours d'approbation en lien avec le département. Pendant toute la durée des travaux, l'accès riverains et commerces sera préservé.



Grand Lieu Info Conseil



BUDGET PRIMITIF 2016

Le conseil communautaire a approuvé le budget primitif 2016 du budget principal équilibré à hauteur de :

- 18 864 911 € pour la section fonctionnement
- 7 783 573 € pour la section investissement

Ce budget primitif est marqué par l'engagement de la collectivité dans :

- le fonctionnement du service Application du Droit des Sols sur une année pleine pour 335 686 €,
- le reversement d'une partie des recettes fiscales aux communes via l'attribution de compensation et la dotation de solidarité intercommunale pour un montant de 5 242 115 €,
- la poursuite des travaux générant des économies d'énergie au Grand 9, l'acquisition d'un logiciel de gestion des entrées et l'aménagement des abords de l'Aqua 9 pour 235 100 €,
- la participation à la future Société Publique Locale pour la création d'un parc photovoltaïque au CET des 6 pièces pour 84 000 €,
- la réhabilitation et l'optimisation des 4 déchetteries pour 1 392 000 €,
- la requalification des zones d'activités pour 500 000 € (études et travaux),
- la constitution d'une provision de 2 913 000 € pour le financement des parcs d'activités,
- le versement de fonds de concours aux communes pour leurs projets d'investissement pour 300 000 € en 2016, soit un montant cumulé disponible de 965 584 €,
- les études et les acquisitions foncières dans le cadre du projet d'une nouvelle aire d'accueil des gens du voyage (extension d'un site) pour 17 000 €,
- des subventions aux usagers pour la réhabilitation de leur assainissement non collectif pour 100 000 €.

FISCALITÉ 2016

Taux d'imposition des taxes directes locales

Pour l'année 2016, le conseil communautaire a choisi :

- d'augmenter le taux de la Taxe d'Habitation de 1 % et de le fixer à 7.97 %,
- d'augmenter le taux de la Taxe sur le Foncier Bâti de 0.25 point, soit de le fixer à 0.75 %,
- de reconduire la Taxe sur le Foncier Non Bâti appliquée en 2015 soit 2.65 %,
- de maintenir le taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) appliquée en 2015 soit 23.99 %.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2016

Le Conseil communautaire a décidé de ne pas augmenter les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et de les fixer aux mêmes montants qu'en 2015.

Redevance spéciale des ordures ménagères - déchetteries

Le Conseil communautaire a choisi de fixer les tarifs de la redevance spéciale ordures ménagères déchetteries en appliquant une hausse de 1 % par rapport aux montants pratiqués en 2015. Cette hausse est équivalente à celle pratiquée par l'État sur les bases d'imposition à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Communauté de Communes de Grand Lieu
Parc d'Activités de Tournebride - 1 rue de la Guillauderie
CS 30003 - 44 118 La Chevrolière
Tél : 02 51 70 91 11 - Fax : 02 51 70 91 10
grandlieu@cc-grandlieu.fr - www.cc-grandlieu.fr

Un Conseil des Sages

Dans l'esprit de créer un véritable parcours participatif pour chaque Martipontain, les élus de Pont Saint Martin souhaitent, après le Conseil Municipal des Enfants, mettre en place un Conseil des Sages. Consciente des enjeux sociétaux, du vivier d'idées et de compétences que représentent plus que jamais les seniors dans la vie quotidienne martipontaine, la municipalité propose un nouvel espace consultatif dédié aux aînés.

Vous êtes retraités ? Vous souhaitez mettre à contribution vos expériences et compétences acquises par votre parcours de vie au profit du développement de votre commune ? Vous connaissez bien votre ville, vous avez choisi d'y passer votre retraite, vous disposez de temps libre nécessaire au suivi régulier des travaux d'une telle instance ? Vous pouvez devenir membre du Conseil des Sages.

Appel à candidatures

Si vous êtes intéressés, faites vous connaître auprès de la mairie par courrier à l'attention de M. le Maire et/ou par mail à adjointcommunication@mairie-pontsaintmartin.fr en précisant votre adresse postale ou mail.



Le transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique : mobilisons-nous le 26 juin prochain !

Le 26 juin prochain, le chef de l'État nous a conviés à un « référendum départemental » devant permettre aux autorités dites compétentes de légitimer leur décision définitive. Républicains avant tout, nous mettrons en œuvre cette consultation démocratique très controversée.

Depuis de longs mois, les anti-NDDL occupent les médias en utilisant avec force et insistance toute une série d'arguments très culpabilisants pour ceux qui sont comme nous très favorables à la préservation de l'environnement. Aussi, lassés par ce débat interminable et cette absence de décision de l'État, de nombreux citoyens, parfois dans le doute, risquent fort de ne pas se déplacer vers les urnes.

Et pourtant !

L'occasion nous est donnée d'exprimer notre avis et de décider ensemble de l'avenir de notre territoire.

Cette consultation doit nous permettre d'affirmer notre détermination :

- Pour un aéroport du Grand-Ouest, économiquement structurant, permettant de traiter avec un esprit durable les augmentations de flux aérien dans le cadre d'un partenariat public/privé.
- Pour un aéroport idéalement situé au nord de Nantes ; évitant ainsi le survol des zones urbaines qui accroît considérablement les

risques pour nos populations en cas d'accidents aériens.

- Contre l'extension de Nantes-Atlantique tant les impacts sont dramatiques pour l'évolution de la commune voisine de Saint Aignan de Grand Lieu.
- Contre une extension possible de Nantes Atlantique pouvant envisager la réalisation d'une 2^{ème} piste transversale susceptible de pouvoir survoler Pont Saint Martin.
- Pour un aéroport légitimé par une enquête publique et plus de 150 décisions de justice ayant rejeté tous les recours.

Pour toutes ces raisons, nous disons OUI au transfert de Nantes Atlantique à Notre Dame des Landes et nous vous invitons à vous mobiliser pour le devenir de notre territoire le 26 juin prochain.

Les élus du groupe Ensemble Réussir Pont Saint Martin

Oui ou non au transfert de l'aéroport

La recherche d'un site pour un nouvel aéroport de l'agglomération Nantes-St Nazaire a été engagée dès 1965 dans le cadre du schéma de structure de la métropole Nantes-Saint-Nazaire.

Les études menées par l'Organisme Régional d'Etudes et d'Aménagement d'Aire Métropolitaine (OREAM) ont conduit à retenir le site de Notre Dame des Landes. Ce choix a été confirmé par une étude comparative en 1971. La Zone d'Aménagement Différé (ZAD) a été créée en 1974 (Rapport commission nationale du débat public).

Le 17 juillet 2015, le tribunal administratif de Nantes a rejeté tous les recours déposés par les opposants au transfert.

Le 11 février 2016, le Président de la République annonce la tenue d'un référendum local. Cette consultation, qui constitue un outil de démocratie directe, utilisé la dernière fois en 2005, sera organisée le

dimanche 26 juin dans chaque commune de Loire-Atlantique.

Le premier ministre vient de confier à la commission du débat public, la rédaction d'un document qui se veut clair et objectif et qui sera consultable sur le site de la commission à partir du 11 juin.

Nous appelons tous les électeurs à venir s'exprimer par ce vote qui aura des conséquences très importantes pour notre région et notre commune quel qu'en soit le résultat.

Les élus du groupe Pont-Saint-Martin Avance

Les cours d'éveil musical

Rencontre avec le nouveau professeur : Léa Benetti

Léa Benetti assure les cours d'éveil musical pour l'association Musique et Danse depuis la rentrée d'octobre. Ces cours sont destinés aux enfants ayant l'âge de la moyenne section au CP. Présentation :

L'éveil musical : découvrir les instruments et apprendre des chansons... Oui mais pas seulement. L'éveil musical est l'endroit où l'enfant fait ses premiers pas dans le monde musical. Mais que serait la musique sans l'écoute ? L'écoute d'une œuvre, du groupe, de soi ? Que serait une salle de concert sans auditeurs attentifs et curieux ?

Apprendre à jouer, c'est avant tout apprendre à écouter. C'est par l'écoute (souvent corporelle) que l'enfant explore le monde sonore, se laissant guider par son imagination. Cet imaginaire est suscité par les techniques utilisées par les compositeurs pour la construction du discours musical. Une fois que l'enfant les a entendues, repérées et verbalisées, il peut

aisément s'approprier ces techniques afin de construire son propre univers sonore pour exprimer avec des sons, une sensation, un sentiment, un paysage.

L'éveil plonge dans un monde musical riche et ludique qui offre à l'enfant un choix de répertoires et de techniques variés afin qu'il puisse selon ses envies devenir compositeur de sa propre musique.

Léa assure aussi les cours de formation musicale 1^{ère} année c'est-à-dire pour les enfants (de CE1 au moins) qui débutent un instrument.

Rappel : les inscriptions auront lieu les mercredis 15 et 22 juin de 16h à 19h au 3^{ème} Lieu. Formulaire à télécharger sur le site de la mairie.

Gala de danse

Venez découvrir notre gala de danse de fin d'année qui se déroulera le samedi 18 juin à 20h (l'ouverture des portes sera à 19h30), salle Gardin (salle de basket).

Prix des billets :

Tribunes (en bas) : 7 €

Gradins : plus de 18 ans : 5 €

Gradins : de 12 à 18 ans : 2 €

Gradins : moins de 12 ans : gratuit

Il vous sera possible d'acheter des billets sur place de 19h15 à 19h45 (début du gala à 20h).

Les enfants sont attendus (habillés, coiffés et maquillés) salle Gardin côté rivière, à partir de 19h30

Pour la saison danse 2016 /2017, les inscriptions se dérouleront au 3^{ème} Lieu les :

Vendredi 24 juin de 17h30 à 19h

Mercredi 29 juin de 17h à 19h



AREJ : MAI à Brockenhurst JUIN en assemblée générale !



Au moment où ces mots s'écrivent, 22 Martipontains se préparent pour une rencontre, du 5 au 8 mai, invités par nos amis de notre ville jumelle de Brockenhurst en Angleterre.

Un sympathique programme est prévu pour ces 4 journées : Cream tea à Church Hall, journée à Southampton, transport en train et en ferry vers la vieille ville médiévale, visite du charmant port de Lyminster, et aussi

Beaulieu, Bucklers Hard ... la New Forest est très riche en lieux à visiter. Entre ces visites, de longs moments d'échanges avec nos amis, en famille.

Programme qui respecte le typique « Fish and Chips » et la soirée officielle avec animation !!

Nous profiterons de notre assemblée générale du 24 juin, à 20h, salle du Vieux Pressoir pour vous faire un retour détaillé et

en images de cette rencontre de notre 17^{ème} année de jumelage avec Brockenhurst. Nous ferons un bilan sur un an d'activités et nous préparerons les idées à développer pour les années à venir.

Vous souhaitez une asso sympa, dont les grandes idées sont Rencontres, Echanges, Amitié ? Profitez de cette assemblée générale pour nous rejoindre !

arejpsmf@wanadoo.fr - www.arej44.org

DécouVERTES d'avril



Cette année encore, l'Amicale Laïque a connu un franc succès avec les concerts dans les jardins des découVERTES d'avril. Le 24 avril, à partir de 16h, les groupes The Roses and the Six Pistils de Rezé et Noon de Chaumes en Retz ont joué devant un public plus nombreux que d'habitude dans une ambiance bon enfant...



La météo a permis cette année d'exploiter le cadre exceptionnel du jardin prêté pour l'occasion. Nous en cherchons d'ailleurs un pour la prochaine édition, vous pouvez contacter l'Amicale Laïque pour en savoir plus : <http://alpsm.over-blog.com>



Basket : ¼ de finales de la coupe de Loire-Atlantique pour les U15 Masculins

¼ DE FINALES DE LA COUPE DE LOIRE-ATLANTIQUE U15

Les U15 Masculins, entraînés par Manu Ferré rencontraient en ¼ de finales de la Coupe de Loire-Atlantique, le club de St Paul Rezé. La 1^{ère} équipe évolue en D1 et la 2^{ème} en Elite. Nos U15 se sont inclinés d'un tout petit point sur le score de 49 à 50. Bravo aux entraîneurs et aux joueurs !

DATES À VENIR

Portes ouvertes pour les enfants nés en 2010 - 2009 - 2008 - 2007 - 2006 : Mercredi 1^{er} juin de 18h à 19h30 – Salle JP Gardin

Assemblée générale : vendredi 3 juin à 20h – salle des fêtes

RÉINSCRIPTION / INSCRIPTION

- Réinscription : chaque licencié recevra courant juin son dossier.
- Renseignements/inscription :
Dominique Godard, 44 rue du Pays de Retz - Tél 02 40 32 73 43
à partir de 19h / godarddominique@wanadoo.fr



Chasse aux œufs de l'UCAPL

Les commerçants et artisans de Pont Saint Martin remercient tous les enfants de leur participation à la chasse aux œufs du lundi de Pâques. Le verre de l'amitié a conclu agréablement ce moment festif et très convivial.

L'association UCAPL leur donne à nouveau rendez-vous l'année prochaine.

D'ici là, restez attentifs aux différents événements proposés par l'association tout au long de l'année !



Des cours d'escrime sur la commune

Ce fut une grande découverte. Lors du dernier Forum des Artisans, Commerçants et Associations organisé en mars dernier, les Martipontains ont eu l'occasion de tester un sport insolite : l'escrime. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'engouement fût au rendez-vous ! Les jeunes ont particulièrement apprécié de pouvoir essayer un sport qui fait rêver, et pas



seulement parce que c'est la discipline ayant rapporté le plus de médailles à la France aux Jeux Olympiques. Mêlant explosivité, tactique et discipline, l'escrime se situe à mi-chemin entre le jeu et le sport, de quoi contenter tout le monde !

Les élus ont donc décidé d'accueillir NEC Escrime, club basé à Nantes et Vertou, pour vous proposer dès la rentrée prochaine de pratiquer ce sport sur la commune.

Les cours auront lieu le mercredi après-midi à partir du 7 septembre, dans la Boîte à Musiques. Deux créneaux seront proposés :
- 16h30 à 17h30 pour les enfants de 6-10 ans
- 17h30 à 18h30 pour les 11-16 ans

Des portes ouvertes permettant aux enfants et aux parents de (re)découvrir gratuitement



ce sport sont organisées le mercredi 8 juin au Complexe Sportif Mangin Beaulieu, ou directement le 7 septembre à Pont Saint Martin pour les inscriptions ! À noter que le prix total (avec prêt de l'équipement) s'élève pour une année à 160 €. N'hésitez pas à vous laisser tenter !

Portes ouvertes USP Qi Gong du 8 au 11 juin

Vous êtes invités à venir découvrir et pratiquer notre discipline en toute simplicité :

- **Mercredi 8 juin à 10h30** avec Jean-Jacques Kinsch **ou à 19h45** avec André Boutin
- **Vendredi 10 juin à 20h** avec Maryannick Le Gougec
- **Samedi 11 juin à 9h** avec André Boutin **ou à 10h30** avec Jean-Jacques Kinsch

Rendez vous : Modulaire gris avec bandeau rouge
Impasse René Rabouin 44860 Pont St Martin

Pour tout renseignement, contactez-nous :
usp.qigong@gmail.com - <http://uspqigong.free.fr>



Dart'Magnac : le club recrute !

Le club recherche des joueuses et joueurs pour la saison prochaine ! Notre assemblée générale se déroulera le vendredi 17 juin à partir de 20h dans notre salle (place du Marché).

Pour rappel, les entraînements sont ouverts à tous dans cette même salle tous les jeudis à 20h.

RÉSULTATS DE LA SAISON

Le club se classe 5^{ème} sur 7 de la D1 et nous avons participé (11^{ème} sur 16) aux Masters Régionaux par équipe à St Jean sur Mayenne (53).

Nous avons 2 joueurs qualifiés, Alain et Daniel, pour les Masters Régionaux individuel. Philippe est quant à lui qualifié dans le tournoi vétérans.

Alain et Daniel sont également qualifiés pour les Masters Régionaux double.



Feux de la Saint Jean

Les feux de la Saint Jean auront lieu le samedi 25 juin sur l'aire de loisirs. Comme les années précédentes, vous pourrez réserver vos formules repas à l'avance.

Les permanences de réservation auront lieu :

- * le vendredi 17 juin de 18h à 19h30 au local du Comité des Fêtes,
- * le samedi 18 juin de 10h à 12h sur la place du Marché,
- * le lundi 20 juin de 18h à 19h30 au local du Comité des Fêtes.

Voici les différentes formules proposées (pâtisserie comprise) :

- * Moules / frites : 7 €
- * Andouillettes / frites : 7 €
- * Saucisses / frites : 6 €
- * Jambon-blanc / frites : 5 €

Il sera toujours possible d'acheter ses repas le jour de la fête mais le prix de la formule sera majoré d'1 €. Aucune réservation ne sera prise à partir du mercredi 24 juin.

Nous comptons sur vos nombreuses réservations et sur votre présence !

Pour de plus amples renseignements ou autre, contactez :

Bernadette Figureau (02 40 32 70 56) ou Steve Landais (02 40 26 80 87 / 06 70 74 98 00)



USP GYM SANTE LOISIRS

Forte de 332 adhérentes, l'association Gym Santé Loisirs prépare déjà la prochaine saison.

QUELQUES INFOS ET DATES À NOTER

- **Assemblée générale le mardi 7 juin à 20h** salle Gatien (exceptionnellement, 1 seul cours de gym ce soir-là de 19h à 20h)
- **semaine « portes ouvertes » du lundi 6 juin au samedi 14 juin.** C'est l'occasion de



venir à la salle Gatien découvrir et essayer gratuitement nos différentes activités : zumba le lundi 6 (19h15 ou 20h30), renforcement musculaire et cardio le mardi 7 (19h) et le jeudi 9 (18h30), step le jeudi 19h30, multi activités le samedi 14 (10h15)

- **permanences inscriptions** pour la saison prochaine, **réservées aux Martipontains et aux adhérentes actuelles** le mercredi 22 juin (18h- 20h) et le samedi 25 juin (10h-12h) dans le bureau, salle Gatien.

Les demandes d'inscriptions nouvelles, concernant les personnes ne résidant pas à Pont Saint Martin, seront examinées dès fin juillet selon les possibilités. Informations à transmettre dans un 1^{er} temps : nom-

prénom, commune de résidence, adresse mail, n° de téléphone.

D'autres inscriptions seront possibles le mercredi 7 septembre de 18h à 20h et à la reprise des cours, le lundi 12 septembre, **en fonction des places disponibles.**

Toute inscription ne sera prise en compte et validée qu'avec un dossier complet : certificat médical valable pour la saison 2016/2017, chèque de cotisation et de paiement des cours, 1 enveloppe timbrée et libellée aux nom et adresse, 1 photo récente, format identité, pour les nouveaux adhérents.

<http://usp-gsl-pontsaintmartin.clubeo.com/>

Samedi 25 juin : fête des écoles Les Halbrans

Les équipes enseignantes de l'école maternelle organisent un spectacle de chants et de danses dans la salle Gardin à 10h45.

À partir de midi, un pique-nique réunira les élèves de la maternelle et du primaire dans la cour de l'école élémentaire avec restauration possible sur place, le tout dans

une ambiance musicale en live !

Les stands jeux ouvriront à 13h45 pour la joie des grands et des petits, au programme cette année : tir aux buts, balade en poney, pêche à ligne et plein d'autres jeux à venir découvrir ...

Nous vous attendons nombreux !



SUR LE MOTIF...

Quand arrive le mois de juin, c'est le moment pour les 21 adhérents adultes de la Passerelle des Arts de sortir leur chevalet et d'aller peindre en extérieur.

Une peinture « de plein air » est, le plus souvent, peinte « sur le motif », c'est à dire sans la réalisation d'un dessin préparatoire. C'est une œuvre peinte à l'extérieur, dans la nature, devant le sujet (souvent un paysage) comme l'ont fait par exemple les Impressionnistes.

C'est à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle que la peinture de plein air connaît un véritable essor avec l'apparition des couleurs en tube (1841). Celles-ci permettent aux artistes de se déplacer facilement. Leur souci devient alors de peindre la nature telle qu'elle leur apparaît, dans la lumière du moment présent. Les Impressionnistes peignent des paysages pour leur côté pittoresque mais surtout pour les effets d'atmosphère, rendant compte des aspects différents que peut prendre un motif suivant les conditions de la lumière.

Plusieurs lieux mythiques ont inspiré ces artistes : la côte normande, Auvers sur Oise, la montagne Sainte-Victoire...



INFORMATIONS/ INSCRIPTION

Les inscriptions pour l'année 2016-2017 se feront à partir du 1^{er} juillet par téléphone au 06 60 34 60 86, par mail passerelledesarts@orange.fr ou via le site de la mairie.

Opération Passeport Été

L'opération Passeport Été est mise en place par la Communauté de Communes de Grand Lieu (CCGL). Grâce à cette opération, les enfants de la CCGL, âgés de 8 à 16 ans, peuvent bénéficier du transport gratuit vers le centre aquatique Le Grand 9 et profiter du tarif préférentiel à 1 €. Pour Pont Saint Martin, les séances sont prévues les vendredis 8, 15, 22 et 29 juillet et 5, 12, 19 et 26 août au matin. Il est conseillé aux enfants d'attendre le car 5 min avant l'horaire indiqué.

CIRCUIT DE TRANSPORT :

9h : La Bénétière	9h15 : Le Champsiôme
9h02 : Viais	9h17 : La Planchette
9h07 : La Vincée	9h18 : Les Rairies
9h09 : La Grande Ménantie	9h20 : Stade
9h12 : La Bauche Tue Loup	9h22 : Place de l'église (côté café)
9h14 : Les Ecobuts	9h24 : La Croix Blot

N'oubliez pas de vous inscrire à l'accueil du centre aquatique (minimum 1 semaine avant la 1^{ère} séance souhaitée) et demander votre carte transport : elle est gratuite et obligatoire pour des raisons de sécurité (une photo d'identité vous sera demandée). Renseignements au 02 40 78 70 84.

À noter : le tarif de 1 € est applicable tous les matins de 10h à 11h30 pour tous les enfants de la CCGL venant par leurs propres moyens.



Joyeux Saint Martin

EN AVRIL : NE TE DÉCOUVRE PAS D'UN FIL !
Forts de cet adage nous nous sommes contentés d'assurer nos prestations habituelles tout en élaborant nos activités futures.

EN MAI : FAIS CE QU'IL TE PLAÎT !
La surprise du 10 mai a eu beaucoup de succès puisque nous avons dû affréter deux cars. La Slovénie : un petit clin d'œil à nos voisins européens.

MERCREDI 8 JUIN

Le thème de la journée : « Le rire est roi ».
Nous vous attendons dans la joie et la bonne

humeur. Si vous devez utiliser le minibus, merci de nous le signaler.

RAPPEL

Mercredi 10 août : grand parcours du Puy du Fou
Visite libre du parc et déjeuner dans la halle Renaissance.
Inscriptions immédiates pour validation.

PRÉVISION

Les 12 et 13 décembre : Eurodisney et sa parade de Noël, hôtel Santa Fe.
Inscriptions urgentes pour validation.

POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

pensez à vous inscrire :
À la gym forme : les mardis et jeudis de 10h45 à 11h45 salle des fêtes
À la chorale : les lundis de 14h à 16h Boîte à Musiques du 3^{ème} Lieu.
Contactez nos responsables.



Le cycle 3 en classe découverte

95 élèves du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) sont partis en classe découverte du 29 mars au 2 avril.

Direction l'Abbaye de St Maur, située entre Angers et Saumur. Toute la semaine, les enfants ont participé à des ateliers sur le thème du cinéma d'animation dans le but de réaliser un petit film.

Des visites étaient aussi au programme notamment celle d'un village troglodytique et des balades en sentiers.

Et pour clôturer les journées, des veillées étaient organisées pour le plus grand bonheur des enfants.



Fête de l'école le 26 juin

Tous les enfants du groupe scolaire Saint Joseph vous donnent rendez-vous dimanche 26 juin pour fêter avec eux l'arrivée de l'été et la fin de l'année scolaire.

Une kermesse sous le signe de la bonne humeur, avec, dès 14h le défilé des artistes costumés, de chars multicolores, le tout accompagné musicalement par la fanfare de Pont Saint Martin.

Ces artistes en herbe vous proposeront ensuite de les suivre dans la cour de récréation pour leur spectacle de danse. À partir de 15h, l'école se parera de nombreux stands, d'une restauration gourmande, d'une ambiance festive à ne pas manquer.

L'invitation est envoyée ...



TMC Féminin : quand le Qi-Gong s'invite au Tennis....

Lors de notre Tournoi Multi Chances (TMC) Féminin, l'enseignant de l'USP Qi-Gong, André Boutin ainsi que Gilles et Chantal L'Hotellier et Simone Boutin sont venus animer un cours d'initiation à nos compétitrices. Cette petite pause détente entre 2 matchs fut fortement appréciée. Il faut dire que le rythme a été assez soutenu puisque les participantes ont chacune disputé 3 matchs en 2 jours. D'autant qu'en parallèle du tournoi simple, un mini-tournoi de double était organisé. Un week-end très convivial mis en musique par notre juge arbitre, Delphine Piveteau et notre secrétaire, Lucie Pelletier. Merci à toutes les 2 pour leur implication qui a grandement contribué à la réussite du TMC. Bravo encore à toutes les participantes pour ce superbe tournoi et à l'année prochaine pour une nouvelle édition !

DATES À RETENIR

Inscriptions : les samedis 25 juin et 10 septembre de 10h à 12h.

Tournoi jeunes : du mardi 5 juillet au mercredi 13 juillet.

Suivez toutes les actualités du club sur Facebook : USP Tennis - Pont St Martin



Vide-dressing

L'association Ely Go Rit, qui soutient les enfants atteints de leucémie et leurs familles, organise un vide-dressing

le samedi 4 juin de 10h à 18h, au 39 avenue de Grand Lieu.

Vous y trouverez un grand choix de vêtements adultes, ados, enfants et bébés en bon état et à petits prix !

Venez soutenir notre action en complétant votre dressing ou en faisant un don. Boissons et gourmandises en vente sur place.

Contact :
06 14 08 80 09
Page Facebook :
ELY GO RIT



- 1^{er}** Mercredi **Portes ouvertes de l'USP Basket**
De 18h à 19h30, salle Gardin

- 2** Jeudi **AG* de l'USP Qi Gong** 19h30, salle Saint Martin

- 3** Vendredi **AG* de l'USP Marchipontains** 20h, salle du Vieux Pressoir
AG* de l'USP Basket 19h30, salle des fêtes

- 4** Samedi **Auditions musicales** par Musique et Danse 17h, salle des fêtes
Samedi de lire 15h, salle d'animation du 3^{ème} Lieu
Vide-dressing organisé par l'association Ely Go Rit
10h à 18h, 39 avenue de Grand Lieu

- 7** Mardi **AG* de l'USP Gym Santé Loisirs** 20h, salle Gatien
AG* de l'USP Tennis 19h, salle St Martin

- 8** Mercredi **Heure du conte**
à partir de 4 ans. 16h / Sur inscription, médiathèque Le 3^{ème} Lieu

- 10** Vendredi 15h-21h **11** Samedi 15h-21h **12** Dimanche 11h-18h **Exposition 50/50 Oeuvre d'Art**
par Catherine Sfoggia et Hélène Lechevallier **Salle du Vieux Pressoir**

- 12** Dimanche **Après-midi Découverte de Sports**
proposée par le Conseil Municipal Enfants
de 14h30 à 18h / Aire de Loisirs

- 14** Mardi **16** Jeudi **Spectacles de chants et de danses**
organisés par l'école Les Halbrans
19h30, Salle Gatien

- de mi juin à fin août** **Exposition C'est la fête dans la forêt**
à partir des travaux réalisés par les enfants au cours des
ateliers d'écriture. Salle d'animation du 3^{ème} Lieu

- 17** Vendredi **Fête de la musique**, organisée par la municipalité
À partir de 19h, autour du 3^{ème} Lieu

- 18** Samedi **Gala de danse**, par Musique et Danse 20h, salle Gardin
Fête de la musique, par l'ASC Champsiôme
19h30, Village du Champsiôme

- 20** Lundi **AG* des Martin Chanteurs** 20h15, Boîte à Musiques

- 24** Vendredi **AG* de l'AREJ** 20h, salle du Vieux Pressoir
AG* de l'USP Football 19h30, salle Saint Martin

- 25** Samedi **Fête des écoles Les Halbrans**
Toute la journée, salle Gardin et écoles Les Halbrans
Feux de la Saint Jean, par le Comité des Fêtes
19h, aire de loisirs

- 26** Dimanche **Fête de l'école Saint Joseph** Ecole Saint Joseph

- 2** Samedi et **3** Dimanche **Balade en canoë**, proposée par l'ATEC
De 10h à 18h, Aire de loisirs

Le CAUE évolue

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique (CAUE 44) conseille et accompagne les territoires du département dans leur choix en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable depuis près de 40 ans. Outil départemental reconnu, le CAUE est regroupé depuis 2013 au sein de la structure Loire-Atlantique Développement (LAD).

En regroupant ces différentes structures : SELA, CAUE et SPL Tourisme, au sein de Loire-Atlantique Développement et en renforçant son soutien à Agence Foncière et à Habitat 44, le Département s'est ainsi doté d'une structure complète permettant de répondre au mieux aux besoins des territoires.

C'est dans cet objectif de complémentarité et de performance que le CAUE 44 évolue aujourd'hui dans ses missions.

Le conseil aux particuliers évolue et se déroulera désormais au siège du CAUE – 2 boulevard de l'Estuaire à Nantes, lors d'une permanence hebdomadaire. Afin d'adapter le service aux nouveaux usages numériques, le site Internet continuera à être développé comme c'est déjà le cas depuis plusieurs mois via les outils thématiques d'information à l'intention du grand public. Ainsi, les permanences sur le territoire seront arrêtées à partir du 1^{er} juillet.

PROXILIGUE, plus près de vous

La Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique propose de nouveaux services gratuits au domicile des patients sur l'ensemble du département. Ce dispositif permet aux personnes malades ayant des difficultés à se déplacer dans les Espaces Ligue de bénéficier de séances d'activité physique adaptée, de conseils en diététique, en socio-esthétique et d'un soutien psychologique.

Pour plus de renseignements sur Proxiligue, merci de contacter la Ligue au 02 40 14 00 14.



Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIES

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies ou consultables par téléphone via le 3237. La pharmacie de permanence est de garde du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

INFIRMIÈRES À DOMICILE

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96
Soins à domicile 7 jours sur 7

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal
02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82
Soins à domicile 7 jours sur 7

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi :
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public l'après-midi)

Le vendredi :
de 8h45 à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h
(état civil uniquement)



Permanences diverses

PERMANENCE À LA SALLE LA CHARMILLE

CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique) - Mme FAVRY
Mercredi 15 juin de 16h à 17h30
Sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie

PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Antenne PMI dans l'annexe de la Mairie : sur rendez-vous au 02 40 78 70 25 : Consultations d'enfants 0 à 6 ans, le 1^{er} et 3^{ème} jeudi après-midi du mois, et permanence avec la puéricultrice, le 1^{er} et 3^{ème} mardi matin et 2^{ème} et 4^{ème} jeudi après-midi. Si besoin, possibilité de visite à domicile de la puéricultrice

Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25

ADIL (Agence D'Information sur le Logement)

Mercredi 15 juin de 11h à 12h

AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

Point Relais Emploi

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Tél. : 02 51 78 47 83 - pointrelaisemploi-tournebride@cc-grandlieu.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Permanence à la mairie-annexe – lundi 6 juin de 14h à 16h30

Conciliateur de Justice

Le vendredi 17 juin, Madame Sourdain - Mairie de Bouaye - Salle des permanences - 02 51 70 55 55

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17, - après 20h et le week-end, faire le 17.

ETAT CIVIL

DÉCÈS

Ginette GARREAU

Pierre GABILLY

Odette FORTUMEAU née FALLAIRE

Marie-Christine KINSCH née DORÉ

Jean BOSSIS

Jean GUILLET

NAISSANCES

Ezékiel SEDEAU, 16 Impasse des Guifettes

Messy DELORME, rue de la Crâ

Lévie ANDRÉ, 22 rue des Sables

MARIAGES

DECAN Fabien et DORÉ Sophie

Nicolas CHEVALLIER et Jessica NIVELLE